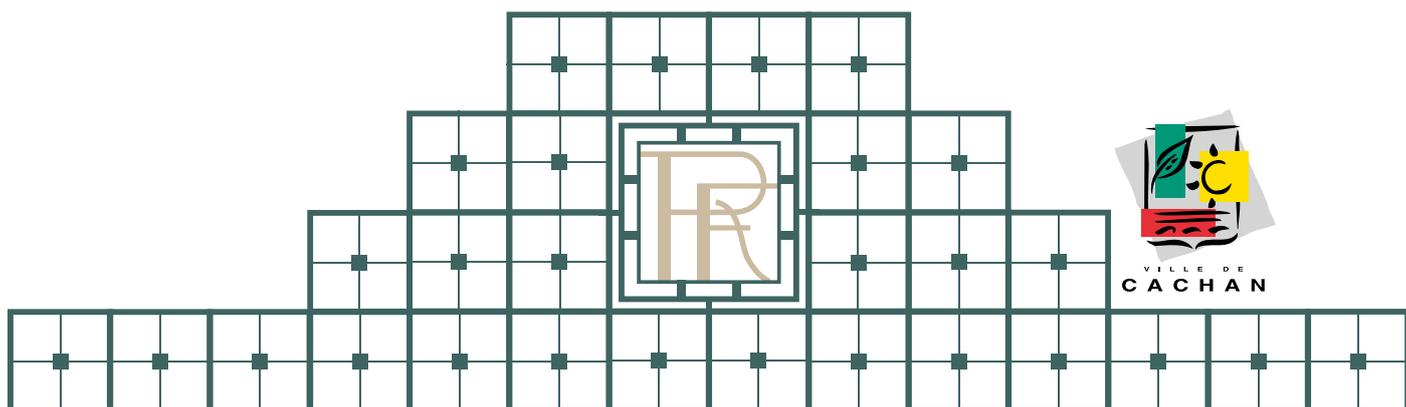


RENOVATION HOTEL DE VILLE DE CACHAN

DOSSIER DE PRESSE

LA PREMIÈRE
PHASE DE TRAVAUX
EST LANCÉE



Contact presse : Valérie Depret
01 49 69 69 99 - valeriedepret@ville-cachan.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin septembre, la première phase du chantier de rénovation de l'Hôtel de Ville a démarré. Le programme de travaux, qui s'échelonne sur 3 ans, a pour objectifs d'améliorer l'accueil et les services aux usagers, de restaurer ce bâtiment, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques et de le mettre aux normes d'accessibilité.

Les travaux de rénovation et de restauration de l'Hôtel de Ville, dont le permis de construire a été voté en mai 2014, est l'une des priorités du mandat du Député-Maire Jean-Yves Le Bouillonec. Construit il y a plus de 80 ans, le bâtiment, qui n'est plus aux normes, nécessite d'importants travaux de réhabilitation et de modernisation.

Améliorer les services aux usagers

La rénovation de l'Hôtel de Ville sera l'occasion de repenser entièrement la fonctionnalité du bâtiment. Il s'agira d'offrir une meilleure lisibilité des services d'accueil et des services à la population, et de les rendre plus confortables, conviviaux et modernes, à la fois pour les agents et pour le public.

Moderniser et restaurer

L'un des enjeux majeurs du projet réside dans le fait de conjuguer tradition et modernité. Il s'agira de restaurer le bâtiment, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques et de le mettre aux normes afin de répondre aux exigences de notre époque.

Un projet nécessaire

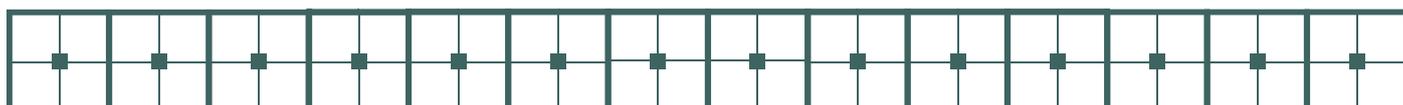
Depuis sa construction en 1935, plusieurs aménagements ont été réalisés dans l'Hôtel de Ville, mais celui-ci n'a jamais fait l'objet de rénovation globale. Aujourd'hui, l'Hôtel de Ville ne répond plus aux normes en vigueur et aux besoins du public.

Au total, 11,3 millions d'euros (HT) seront nécessaires pour financer le projet, pour lequel 3,97 millions d'euros de subventions ont été obtenus.

La rénovation de l'Hôtel de Ville, inscrite dans la continuité des aménagements engagés depuis les années 50 sous les mandats de Jacques Carat et de Jean-Yves Le Bouillonec (Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du centre-ville, ZAC Desmoulins, des rives de Bièvre et de la réhabilitation du quartier Cousté-Dolet), viendra ainsi parachever l'aménagement du coeur de ville de Cachan

Contact presse : Valérie Depret

01 49 69 69 99 - valeriedepret@ville-cachan.fr



SOMMAIRE

◆ RESTAURER ET VALORISER L'HÔTEL DE VILLE	P4
◆ UN BÂTIMENT PLUS FONCTIONNEL ET MODERNE	P6
◆ UN BÂTIMENT PERFORMANT ET DURABLE	P7
◆ INFORMATIONS PRATIQUES	P8
◆ LES ENTREPRISES DU CHANTIER	P9
◆ CALENDRIER DES TRAVAUX	P10
◆ LE BUDGET	P11



Hôtel de Ville de Cachan - 1960

Crédits photo : droits réservés



RESTAURER ET VALORISER L'HÔTEL DE VILLE

Classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, l'Hôtel de Ville de Cachan est une construction emblématique de l'architecture des années 30. Le projet de rénovation consistera à restaurer et à valoriser ce bâtiment de plus de 80 ans, qui témoigne de la richesse architecturale de la ville.



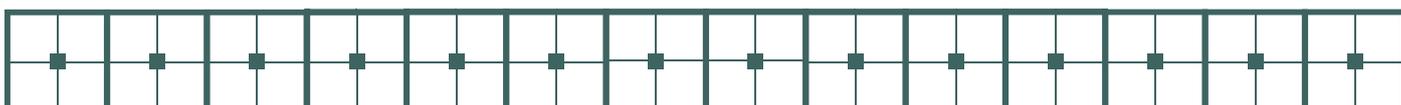
Hôtel de Ville de Cachan

L'Hôtel de Ville a été bâti en 1935, sous l'impulsion de Léon Eyrolles, maire de la Ville (1929-1944). Sa construction, confiée aux architectes Jean-Baptiste Mathon et Joannès Cholet, associés à l'architecte communal Chaussat, est largement inspirée de la tendance moderniste hollandaise.

Construit à la manière de l'Hôtel de Ville d'Hilversum aux Pays-Bas, le bâtiment se caractérise par de grands volumes aux formes pures, contrastés aux lignes horizontales. Il se compose de deux blocs, d'un campanile, de toitures terrasses, et d'une ossature en béton armé, recouverte de briques jaunes.



Hôtel de Ville d'Hilversum aux Pays-Bas



Un monument historique

Plusieurs espaces sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 2002 : les façades, les toitures, et les abords du bâtiment, dont le square du Général de Gaulle.

Certains espaces intérieurs sont également inscrits Monuments Historiques : la salle du Conseil, la salle des réunions (salle des fêtes) où se trouve la fresque de François Desnoyer (« Un dimanche dans la banlieue parisienne »), la salle d'Honneur (salle des mariages), l'escalier d'Honneur et la salle des Pas Perdus (vestibule).

Parmi les œuvres d'art intégrées au programme de construction d'origine de l'Hôtel de Ville, la peinture monumentale de Gustave-Louis Jaulmes (« Le printemps ») qui orne la salle d'Honneur, est classée au titre des objets depuis 1983.

Restaurer et valoriser

Les travaux de restauration consisteront à redonner à l'Hôtel de Ville son esthétique originelle.

Seront restaurés dans leur aspect d'origine : les façades et les joints, les menuiseries, les modénatures, les fenêtres, les grilles, les luminaires, les enduits et couleurs des murs, les parquets, les peintures et les tapisseries (les vitraux ayant été restaurés en 2007).

Le patio sera recouvert d'une verrière. Un faux-plafond en résille suspendu sera installé afin de renouer avec l'esprit moderniste des plafonds lumineux des années 30. L'ancien bassin du patio sera conservé mais partiellement recouvert. Les façades en sous galeries, les briques, les serrureries et les grilles d'origine, ainsi que des sculptures actuellement masquées par la végétation seront remis en valeur.

Ces travaux seront réalisés par des entreprises spécialisées dans la restauration de monuments historiques et suivront le cahier des charges de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'Architecte des Bâtiments de France du Val de Marne.



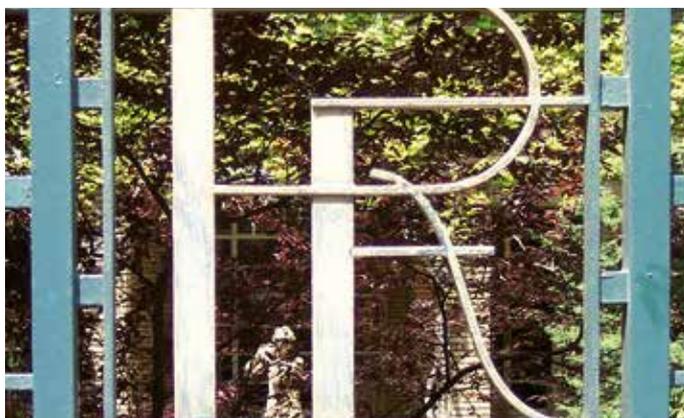
Patio



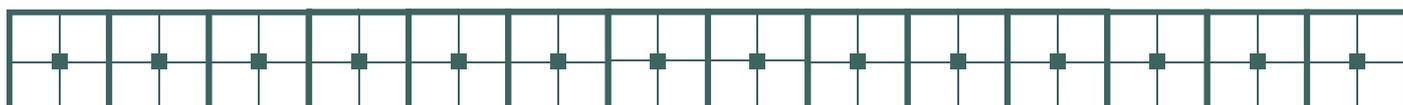
Salle d'Honneur



Peinture de Gustave-Louis Jaulmes - 1935



Grilles de l'Hôtel de Ville



UN BÂTIMENT PLUS FONCTIONNEL ET MODERNE

Outre la valorisation du patrimoine architectural, les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville permettront d'optimiser la fonctionnalité du bâtiment et d'améliorer l'accueil et les services aux usagers.

L'ensemble des services de l'Hôtel de Ville fera l'objet de rénovation, afin de redonner au bâtiment sa cohérence globale d'origine. Un effort particulier sera réalisé au niveau des espaces d'accueils et des services à la population.

Un accueil et des service optimisés

Mi 2018, comme à l'origine, l'entrée principale de la Mairie sera déplacée côté rue Camille Desmoulins, en lieu et place du patio existant. Restauré et recouvert d'une verrière, le patio constituera un lieu d'accueil confortable et aménagé pour faciliter l'orientation des administrés. Sont actuellement étudiées toutes les modalités d'un contrôle d'accès performant et sécurisé du bâtiment.



Futur patio - dessin d'intention

Les services à la population qui reçoivent le plus de public - Affaires civiles (état-civil, élections), Affaires scolaires et Petite enfance (cantines, vacances...), Sports et Vie associative - seront regroupés au niveau du rez-de-chaussée bas. À proximité immédiate de l'accueil, ils bénéficieront d'une meilleure visibilité. Ils seront équipés de bureaux modernes, fonctionnels et conviviaux et offriront plus de confidentialité au public, grâce à l'isolation sonore et visuelle de leur cloisonnement.



Nouvel accueil - dessin d'intention

Au niveau du rez-de-chaussée haut, deux salles de commissions seront recomposées et installées en lieu et place de l'ancien tribunal de justice et de paix, lieux qui avaient été transformés en sanitaires publics et locaux de reprographie. Ces deux salles s'ouvriront sur la salle des Pas Perdus, également restaurée et valorisée.

Pour les cérémonies et l'accès à la salle du Conseil, l'entrée actuelle de la Mairie sera conservée en tant qu'«entrée d'honneur». L'escalier et la galerie qui mènent à la salle des mariages, et la salle elle-même, feront l'objet d'une restauration afin de retrouver leur noblesse passée.

En plus d'être rénovées, les salles de réunion dont la salle du Conseil, seront modernisées, et notamment équipées de matériel informatique performant (postes informatiques, écrans et tablettes numériques par exemple).

Un Hôtel de Ville numérique

Comme dans plusieurs bâtiments municipaux déjà, l'Hôtel de Ville sera équipé d'outils numériques de pointe : bornes et écrans interactifs pour le développement des démarches en e-administration et pour l'information du public, WIFI en accès libre...



UN BÂTIMENT PERFORMANT ET DURABLE

Tout en veillant au respect de son caractère patrimonial, les performances énergétiques du bâtiment seront améliorées. Le bâtiment sera accessible pour tous et mieux intégré à son environnement direct.

Des aménagements seront réalisés à l'intérieur et aux abords de l'Hôtel de Ville.



Square Charles de Gaulle

Accessibilité et sécurité renforcées

Élaboré en partenariat avec la Commission communale d'accessibilité et conformément aux lois en vigueur, le bâtiment sera aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ascenseurs, escaliers, pentes douces, signalétique... Les espaces seront configurés pour faciliter l'accès et la circulation de tous les publics. Le bâtiment sera également aux dernières normes de sécurité.

Des performances énergétiques améliorées

Remplacement des fenêtres, réfection des toitures, terrasses... Mieux isolé, le bâtiment permettra d'optimiser les économies d'énergie dans la limite du respect des contraintes patrimoniales. Actuellement à l'étude, un système de gestion d'énergie intelligent (domotique) optimisera aussi l'utilisation de l'énergie (contrôle automatisé du chauffage, extinction des lumières etc.).

L'Hôtel de Ville sera relié au réseau de géothermie de la ville, l'un des meilleurs en France en termes d'émissions de CO₂. Une sous-station sera créée pour alimenter le bâtiment.

Aménagement aux abords de l'Hôtel de Ville

Les abords du bâtiment seront requalifiés. Ils viendront achever l'aménagement du centre-ville, engagé dans les années 50 par Jacques Carat (réhabilitation de la ZAC du centre-ville, de la ZAC Desmoulins, des rives de Bièvre et du quartier Cousté-Dolet).

Le square Charles de Gaulle fera quant à lui l'objet d'importants travaux dans le cadre de la création de la ligne 15 Sud du métro Grand Paris Express par la Société du Grand Paris. Il s'agira de réaliser un accès de secours pompier pour évacuer les personnes en cas de sinistres. Classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, le square sera démonté et entièrement reconstruit à l'identique à l'issue des travaux.

Un projet à dimension sociale

La Municipalité a fait le choix d'intégrer une clause d'insertion dans les marchés publics du chantier. Les entreprises devront faire travailler pour partie, des personnes éloignées de l'emploi (maximum 6% du nombre total d'heures travaillées).

Les recrutements au niveau local seront aussi favorisés, la Ville travaillant en étroite collaboration avec les agences d'emploi du territoire (Mission locale, agences d'intérim et Pôle Emploi).

CHIFFRES CLÉS

6500h de travail en insertion
282 fenêtres
3905 m² de superficie totale
4281 m² de surface de briques



INFORMATIONS PRATIQUES



Accueil de la Mairie - 2016

La Mairie reste ouverte

Dans un souci de continuité du service public, la Mairie restera ouverte pendant toute la durée des travaux.

Certains aménagements d'horaires seront éventuellement nécessaires selon les travaux. Dans ce cas, une information sera publiée en amont sur le site Internet de la ville www.ville-cachan.fr, la [page Facebook de la ville](#) et à l'accueil de la Mairie.

Cérémonies de mariages et de baptêmes républicains

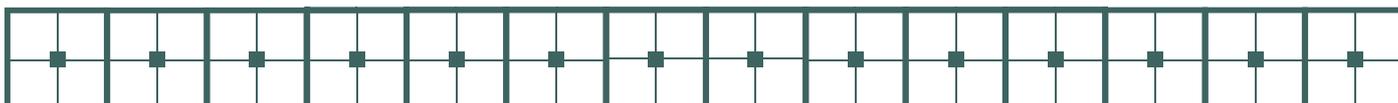
Les cérémonies seront maintenues pendant toute la durée des travaux.

Toilettes publiques

Les toilettes publiques ne sont plus accessibles. Les administrés doivent se rendre dans les toilettes situées à proximité au parc Raspail (accès par les rues Gallieni, Marx Dormoy et du Président Wilson).

Stationnement réduit aux abords de l'Hôtel de Ville

Pour assurer le bon déroulement des travaux et la sécurité des habitants, le stationnement est réduit au niveau du square Charles de Gaulle, de la rue Camille Desmoulins et de la place Gambetta. Les habitants sont invités à stationner sur les parkings situés à proximité : Hénouille et Dumotel (2 heures gratuites).



LES ACTEURS DU CHANTIER

Groupe Alluin & Mauduit et l'agence Goutal

Le groupe Alluin & Mauduit, associée à l'agence Goutal, assurera la maîtrise d'œuvre du projet.

L'agence Goutal, créée en 1984 à l'occasion de la nomination de M. Goutal dans le corps des Architectes en Chef des Monuments Historiques, est spécialisée dans la restauration et l'aménagement de monuments historiques.

Forte de 18 personnes dont 13 architectes, elle travaille principalement en France sur de grands monuments nationaux, mais aussi à Jérusalem et pour des missions pour le Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Exemples de dernières réalisations : Musée du Louvre, Résidences Présidentielles et Villa Cavrois.

Plus d'infos :

www.groupe-aetm.com et www.mgoutal.fr

Les entreprises titulaires des 4 mono-lots : Lefevre, ETS Poulingue SAS, Duval et Mauler SAS (Mandataire), GTM bâtiment.



Vitraux restaurés en 2007 - Louis Barillet, Théodore Hanssen, Jacques Lechevalier - 1935

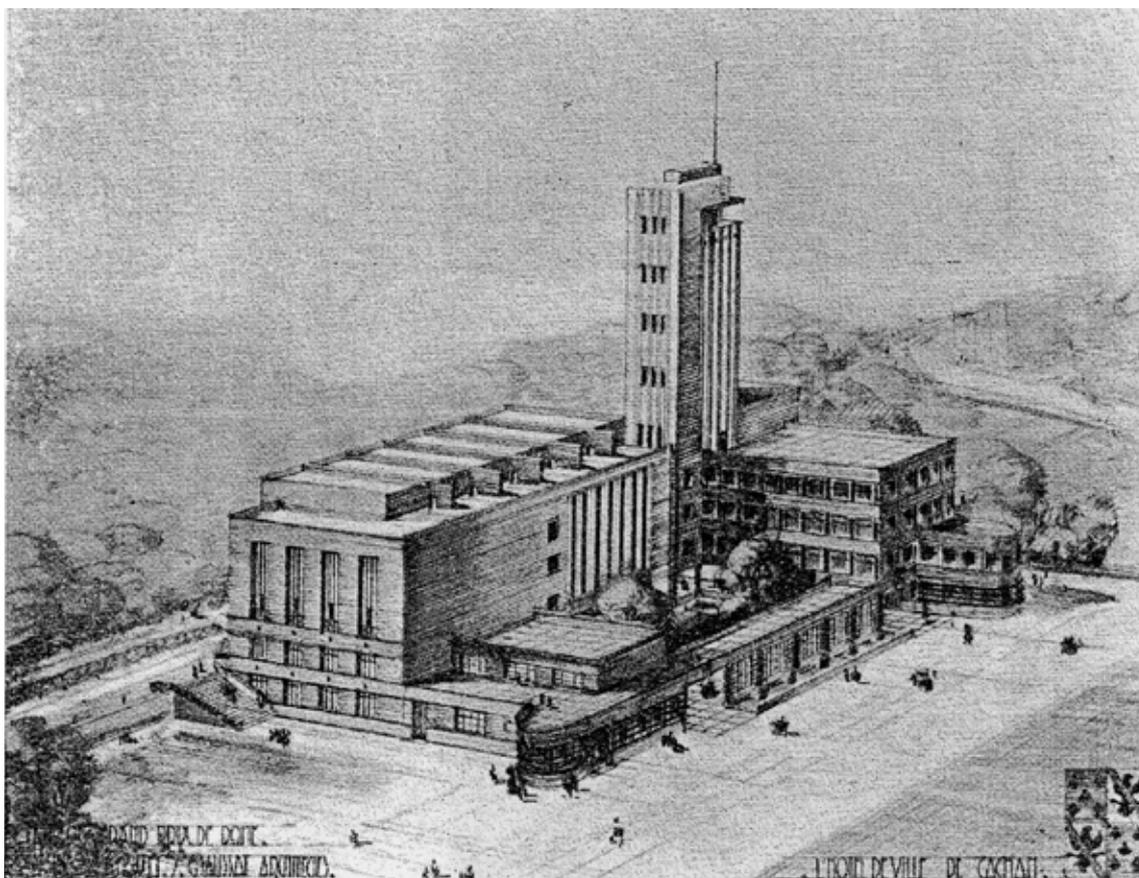


BUDGET

Au total, **11,3 millions d'euros (HT)** seront nécessaires pour réaliser le chantier.

Afin d'alléger les coûts financiers pour la commune, plusieurs subventions ont été sollicitées, pour un montant total de **3,97 millions d'euros** répartis comme suit :

- 1 050 000 € de la DRAC
Dans le cadre de l'inscription de l'Hôtel de Ville à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques
- 920 000 € du Conseil Régional d'Ile-de-France
- 150 000 € de la Réserve parlementaire
- 1 850 000 € de Fonds de soutien à l'investissement local



Vue d'ensemble de l'Hôtel de Ville avant sa construction - dessin d'intention - 1932

